

Association Scolaire et Parascolaire Intercommunale du Haut-Lac

Commission de gestion et des finances



Chessel, le 28.08.2023

			Dates séances		Signatures
Rapporteur	M.	Pascal Aeberhard	22.08.23		
Membres	Mme	Muriel Auberson	22.08.23		
	M.	Sunil Khurdi	22.08.23		
	M.	Paulo Teixeira	22.08.23		
	M.	Jean-Daniel Zufferey	22.08.23		

Rapport de la Commission de gestion et des finances sur le préavis no 04/2023, concernant la demande de crédit d'étude et de mise en concours d'un pavillon scolaire à la Tout-Rouge à Villeneuve.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission de gestion et des finances chargée de l'étude s'est réunie en date du 22 août 2023 à 20h00 à la salle de l'ancienne poste de Chessel pour l'examen du préavis 04/2023 concernant la demande de crédit d'étude et de mise en concours d'un pavillon scolaire à la Tour-Rouge à Villeneuve. Puis, à 21h00 Monsieur Marc-Olivier Narbel, président du CODIR nous a rejoint.

Les membres de la commission le remercient pour sa présence, pour sa disponibilité, ainsi que pour les compléments d'information et les éclairages apportés.

La variante Ecublens proposée est la plus judicieuse vu l'état vétuste du bâtiment, le nombre de salles disponibles et les futurs bureaux pour l'ASPIHL.

En ce qui concerne le montant de crédit d'étude proposé, le CODIR a apporté des précisions sur les différents éléments et précisé que ce crédit s'inscrira dans le montant global de 35 millions prévu pour le collège intercommunal.

La commission de gestion et des finances désire de la part du CODIR la planification avec le plan d'investissement de toutes les constructions de l'ASPIHL. Ceci, afin de connaître le besoin financier de l'association jusqu'à la construction du collège de la Tronchenaz.

Pour conclure les membres de la commission recommandent à l'unanimité, d'accepter les demandes de ce préavis.

Et au vu de tout ce qui précède, la Commission vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'accepter le préavis tel que présenté et donc de prendre les décisions suivantes :

- **vu** le préavis municipal no 04/2023 concernant la demande de crédit d'étude et de mise en concours d'un pavillon scolaire à la Tour-Rouge à Villeneuve.
- **oui** le rapport de la Commission chargée de son étude ;
- **considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour.

DECIDE

1. de l'autoriser à attribuer un mandat d'étude pour la mise en concours d'un pavillon scolaire à la Tour-Rouge, à Villeneuve ;
2. de lui accorder un crédit d'investissement de Fr. 321'000.- à cet effet ;
3. de l'autoriser à effectuer un emprunt bancaire dans l'établissement de son choix aux meilleures conditions pour la somme de Fr. 321'000.- ;
4. d'autoriser l'amortissement de cette emprunt sur 10 ans comptable, et à porter en compte le montant de Fr. 32'100.-/an dès le budget 2024.

Chessel, le 28 août 2023

Pour la Commission :

Pascal Aeberhard, 1^{er} membre

Muriel Auberson

Sunil Khurdi

Paulo Teixeira

Jean-Daniel Zufferey